

résout qu'en novembre, ainsi qu'il résulte d'une lettre de remerciements envoyée par les habitants du faubourg à La Haye. Le directeur du cabinet royal demande des éclaircissements sur le retard apporté dans l'exécution d'un ordre. Les explications fournies par Blochausen sont laborieuses et chargent le gouverneur qui aurait cru devoir ajourner la publication de la décision du 5 juillet dans l'espoir d'arriver quand même à un accord avec le vicaire apostolique et d'éviter au roi la dépense des 5 000 fl.¹⁾ Le roi en exprime son étonnement et veut que le chancelier le fasse sentir au gouverneur et lui dise que « les ordres de S. M. doivent être promptement exécutés, sauf à en rapporter après à La Haye. » Dans le cas présent surtout « il ne fallait pas vouloir être plus sage que le Roi lui-même, et que si M. de la Fontaine eût en effet voulu épargner à S. M. le don de 5 000 fl. il n'avait dépendu que de lui de se concerter plutôt avec le vicaire apostolique pour l'engager à persuader aux habitants du Pfaffenthal qu'une seule église leur suffirait. »²⁾

Au printemps suivant les travaux de réfection commencent³⁾ et seront terminés en 1845. En dehors du subside royal, une aide accordée par la ville (3436 fl) et les contributions volontaires des habitants (300 fl) y sont affectées. Un dernier déficit de 400 fl est couvert par un nouveau don du roi.⁴⁾

* *

Le souci de pourvoir aux besoins religieux de la population indigente du Pfaffenthal ne fait pas oublier au vicaire apostolique les quelques autres affaires entamées par son prédécesseur. Une demande du conseil de fabrique de la paroisse de Diekirch en faveur de l'érection de cette cure dans la première classe avait été appuyée par Van der

¹⁾ Blochausen au roi, 25 novembre 1842. *ibid.*

²⁾ van Rappard à Blochausen, 26 novembre 1842. *ibid.*

³⁾ A cette occasion le gouverneur, historien et archéologue lui-même, invite le bourgmestre à confier à des mains expertes le soin de veiller à la conservation des antiquités qui pourraient être mises à jour. En effet la chapelle St-Mathieu, bâtiment fort ancien, est construit sur les abords de la voie romaine descendant du Sche'eschlach ; au voisinage de la chapelle, l'emplacement du Theves-Bour conserve encore les seules maçonneries d'origine romaine que la ville ait conservées intactes (lettre du 25 mai 1843).

⁴⁾ Vers la même époque plusieurs habitants de la ville introduisent une demande tendant à ce que l'église du ci-devant couvent des Capucins soit rendue au culte. Cette église était devenue un bâtiment domanial affecté comme tel à la manutention de la garnison, sous le régime français. Plus tard la Confédération germanique en avait pris possession comme propriété militaire de la forteresse. La demande à laquelle le vicaire apostolique ne s'associe pas est rejetée par le gouvernement, en 1842.